

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Portant interdiction temporaire de circulation rue du Chemin de Fer

Le Maire de la Commune de SAINT-SATUR (Cher),

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- La loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,
- Le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R 411-21-1, R.411-18, R 417-10
- La demande d'arrêté, reçus le 27 octobre 2023 de Mme Stéphanie BORTESI, de la société CIRCET France, domiciliée TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex,

Considérant

- Qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que celle des ouvriers de la société CIRCET France, pendant les travaux de fouille sous chaussée pour réparation conduite télécom, rue du Chemin de Fer,

ARRETE

Article 1 : Pendant une ou deux journées, entre le 06 novembre 2023 et le 17 novembre 2023, la circulation et le stationnement de tout véhicule sera interdit rue du Chemin de Fer, sur la portion comprise entre la Rue Eugène Audonnet et la rue du Commerce.

Article 2 : Les dispositifs de signalisation nécessaires au balisage du chantier seront mis en place, par la société CIRCET France, conformément aux dispositions de la 8^{ème} partie (signalisation temporaire) du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de SANCERRE,
- Monsieur l'Agent de Police Municipale de SAINT-SATUR,
Madame Stéphanie BORTESI, de la société CIRCET France.

Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SATUR, le 27 octobre 2023

Christian DELESGUES
Maire de SAINT-SATUR

